



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2019 à la salle de la Couronne à Yverne

Présents comité	Monique Bonvin – Laurence Dériaz – Carole Dutschler – Jacques Erard - Coraly Pernet – Jean-Daniel Roulet – Christian Ruffieux – Martine Wittwer – Sylvain Lienard
Excusés comité	Sébastien Maillard
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de l'assemblée générale<ol style="list-style-type: none">a. Approbation de l'ordre du jourb. Liste des présencesc. Nominations des scrutateurs2. Approbation du PV de l'AG du 10.03.20183. Proposition changements statuts4. Rapport du gestionnaire des membres et accueil des nouveaux membres5. Proclamation des membres jubilaires6. Rapports annuels du comité7. Comptes 2018 – Rapport de l'organe de révision8. Budget 20199. Fixation des cotisations 202010. Démission de membres du comité11. Élection du comité et du président12. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée générale

La présidente ouvre l'assemblée à 18h35 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux autorités communales présentes. Elle présente la liste des personnes excusées, dont les membres du comité Sébastien Maillard.

a. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est accepté par tous les membres présents.

b. Liste des présences

Celle-ci circule, 47 membres sont présents en plus du comité.

c. Nominations des scrutateurs

La présidente désigne deux scrutateurs parmi l'assemblée.

2. Approbation du PV de l'AG du 10.03.2018

Il n'y a pas de commentaire et le PV est accepté à l'unanimité

3. Proposition changement statuts

Article 7, alinéa 14

L'assemblée du printemps est trop rapprochée de l'AG d'où un manque de participation à cette assemblée. Le comité demande de ne garder que deux assemblées par année : l'AG ordinaire au mois de mars et l'assemblée d'automne en novembre. Cette dernière pourrait avoir lieu en semaine avec une soirée à thème, une conférence ou une présentation.

Article 8, alinéa 2

Nombre de membres au comité trop restrictif. Demande de l'élargir de 7-11 personnes au lieu de 7-9 personnes

Article 9, alinéa 4

Mise à jour de l'état actuel de la révision des comptes fait par un organe externe

Article 15

Changement des dates et signatures

L'assemblée accepte à l'unanimité ces modifications de statuts.

4. Rapport du gestionnaire des membres et accueil des nouveaux membres

La section compte à ce jour 586 membres, dont 37 % de femmes et 63 % d'hommes. Sur ces membres, 44 % ont plus de 50 ans, 42 % ont entre 20 et 50 ans et 14 % moins de 20 ans.

En 2018, nous avons enregistré 29 nouveaux membres et 26 démissions.

Une minute de silence en mémoire de nos membres disparus en 2018 est proposée. Il s'agit de Esther Vaudroz, Alexandre Rieder, Pierre Veillon et Albino Vieceli.

Laurence Dériaz annonce le décès récent de Thierry Savoy, membre et chef de courses.

5. Proclamation des membres jubilaires

Les membres jubilaires sont :

25 ans

Olivier Matile, David von Felten, Francine Bohren, Gérald Brandt, Claude Ambresin, Raymond Sauge, Jean-Claude Galé, Dottie Steward, Eric Minod, Jacqueline Tille, Anne-Catherine Buxcel

40 ans

Dominique Crisinel, Pierre-Alain Galé, Gaston Gigandet, André Pellaud

50 ans

Erwin Schraner, Neithardt Guy

6. Rapports annuels du comité

Rapport de la présidente

L'année 2018 a permis la réalisation des objectifs de réduction des charges financières de la section, ainsi que de diminution des postes de bénévoles.

2018 restera donc une année historique pour la section avec la vente de la cabane des Diablerets, du chalet de Roseyres et la célébration du 100^{ème}.

Cette année a été ponctuée par des réunions du comité, des assemblées de présidents romands, de la conférence des présidents suisses et assemblée des délégués des sections suisses.

La présidente remercie chaque membre du comité pour son engagement et son implication à résoudre les problèmes rencontrés.

De nombreux bénévoles continuent à faire vivre notre section. Il y a les chefs de courses, les intendants des cabanes et les bénévoles d'un jour qui donnent des coup de main pour les activités de la section ou les travaux dans les cabanes.

Le comité a décidé de remercier tous les bénévoles par un souper au mois de mai.

Rapport du préposé aux courses

En plus, des activités festives du 100^{ème} anniversaire, la section a déroulé tout au long de 2018, un riche programme d'activités, lesquelles correspondent à ses buts statutaires, soit en résumé :

En matière de formation : un cours avalanche (avec 40 participants), cours de ski avec accent sur le hors-piste, cours technique d'initiation à l'alpinisme d'été, une journée de formation continue « hiver » des chefs de course. Il y a également eu une journée d'initiation à la cascade de glace et une journée dite « d'escalade ouverte à tous ».

Il est à relever la richesse de notre programme. 11 courses prévues pour l'alpinisme, 23 courses pour la randonnée été et hiver, un voyage d'une semaine dans les alpes autrichiennes.

Les sorties de trail ne seront pas poursuivies vu le peu de fréquentation. Les activités d'escalade sont très bien fréquentées. L'effectif des chefs de course reste stable en nombre mais pas en variations.

Trois choses à améliorer : notre offre bien sûr, le recrutement des chefs de course et le comportement pour ce qui concerne la fiabilité des inscriptions pour éviter les nombreux désistements de dernière minute.

Sur le plan administratif, la section Argentine a terminé la mise en œuvre de son site internet sur le même modèle que le nôtre. Il est donc possible de s'inscrire à leurs courses par ce biais. L'accord qui lie nos deux sections sera complété en 2019 par un complément traitant des chefs de course, de leurs formations et du coût de ces formations.

Rapport du responsable des cabanes

Roseyres

La vente a eu lieu le 1^{er} octobre 2018

Cadia

La vente a eu lieu le 1^{er} novembre 2018.

Le CA de l'année 2018 s'est monté à Fr. 128'000.—et il y a eu 555 nuitées

Chalin

C'est toujours la résidence secondaire de notre ami Jacques et ses habitudes n'ont pas changé.

Un investissement est à prévoir pour 2019 pour l'achat de nouveaux oreillers.

Il y a eu une belle fréquentation en 2018 avec un CA de Fr. 2'784.— pour 146 nuitées.

Tracuit

2018 est une année exceptionnelle avec 6535 nuitées et un CA de Fr. 568'000.--.

Le cabane a décompté le plus grand nombre de nuitées de la vallée dans la catégorie établissement public.

Il y a eu un accident le 16 juillet 2018 dans le local technique, détonation dans la chaudière à pellets avec une forte propagation de fumée. Les dégâts sont estimés à plus de Fr. 80'000.—dont environ 5 % à notre charge.

Il faut envisager les travaux suivants pour terminer les aménagements extérieurs soit :

- Finir la plateforme pour la réception des marchandises héliportées
- Finir la terrasse sur l'ancienne cabane avec une éventuelle isolation de la cave
- Améliorer l'entrée de la cabane en l'aplanissant un peu

Il y a également les travaux d'entretien suivants à planifier :

- Le parquet du réfectoire, les meubles
- L'isolation de la chambre de la gardienne

Tous ces travaux peuvent être entrepris par des membres de notre section, nous avons besoin de bénévoles.

Bernard Liardet

C'est depuis 1971, donc bientôt 50 ans que Bernard fait partie du CAS. En 1977, il devient gardien de la Cadia avec son épouse Adrienne. Il assume cette tâche de 1977 à 1979. En 2013, il accepte de devenir l'intendant de cette cabane et ceci jusqu'à sa vente en novembre 2018.

C'est sans relâche qu'il a consacré son temps pour cette cabane, sans oublier ses autres engagements pour Roseyres et Tracuit.

Au nom de la section, un grand merci pour tout.

Rapport de la jeunesse

L'année 2018 a été vraiment formidable. Il y a eu une belle participation aux courses, entre 9 et 27 jeunes suivant l'activité. Les activités d'escalade remportent un fort succès, il a été décidé d'engager deux guides afin de séparer le groupe en deux pour faciliter les déplacements, l'encadrement et ne pas épouvanter les grimpeurs sur les sites où les groupes débarquent !

Un diaporama sera projeté durant le souper.

Rapport du préposé à l'environnement

Le projet des zones de tranquillité est bien avancé mais pas encore finalisé. Les cartes sont visibles sur le site <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/sites-protoges/> mais n'apparaîtront au niveau national seulement une fois approuvé par tout le monde.

Le comité central du CAS veut développer la mobilité douce pour l'environnement en mettant sur pied un réseau de bus hivernaux <https://www.sac-cas.ch/fr/environnement/bus-de-randonnee-hivernale-1799/> et en sensibilisant ses membres à la problématique sports de montagne ne doit pas forcément rimer à se déplacer en voiture...

Rapport de la responsable des secours

En 2018, les colonnes Leysin - Les Mosses et les Diablerets totalisent un effectif de 84 sauveteurs et sauveteuses. Ils se sont retrouvés pour pratiquer et se former à l'occasion de 37 exercices.

Au total, les 2 colonnes comptabilisent 19 interventions.

Notre climat change et nous le remarquons avec le type d'intervention.

Coraly remercie les communes pour leur soutien, le comité du SARO et son président C. Reber pour son engagement en faveur du secours en montagne, les chefs de colonne R. Pavillard et J. Morerod ainsi que tous les sauveteurs et sauveteuses.

7. Comptes 2018

Rapport de l'organe de révision

Carole lit le rapport de révision des comptes établi par la société GB Fibexa SA.

Présentation des comptes

Des exemplaires des comptes circulent dans la salle et ont pu aussi être consultés sur le site internet .

Carole présente les comptes en expliquant les diverses positions.

A relevé que nous avons eu des résultats exceptionnels en 2018 soit :

- Fête du 100^{ème} Fr. 3'100.—
- Vente de la CADIA Fr. 41'310.—
- Vente de Roseyres Fr. 145'080.—

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Les membres donnent décharge à la caissière et au comité.

Carole est remerciée pour son excellent travail et son engagement.

8. Budget 2019

Carole présente le budget 2019.

Le budget est accepté par l'assemblée.

9. Fixation des cotisations 2020

Le comité propose de maintenir les tarifs actuels soit Fr. 135.— pour les membres individuels, Fr. 208.— pour les membres famille, Fr. 50.— pour les jeunes jusqu'à 22 ans.

L'assemblée accepte de laisser les cotisations inchangées pour 2020.

10. Démission de membres du comité

Les membres du comité suivants démissionnent :

- Jean-Daniel Roulet, préposé aux cabanes
- Sylvain Lienard, gestionnaire des membres
- Carole Dutschler, responsable des finances
- Laurence Dériaz, présidente

Sylvain Lienard reprend le poste de responsable de l'Echo de Chaussy.

Christian Ruffieux remercie les membres du comité démissionnaire en lisant un petit texte pour chacun d'entre eux. Un petit présent leur est remis.

11. Election du comité et du président

Les membres du comité suivant se représentent :

- Christian Ruffieux, responsable des courses
- Jacques Erard, préposé à l'environnement
- Coraly Pernet, responsable des secours
- Martine Wittwer, responsable de la jeunesse
- Sébastien Maillard, responsable du site internet
- Monique Bonvin, secrétaire

Les nouveaux membres du comité sont :

- Stéphane Tille, président
- Laurence Von Grünigen, responsable des membres
- Frédéric Gasser, responsable des cabanes

Le poste de responsable des finances reste vacant. Une partie de ce poste va être géré par une fiduciaire.

L'assemblée élit le nouveau comité à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été formulée.

L'assemblée est close à 20h10.